

# Invitation à la soutenance publique de thèse

Pour l'obtention du grade de Docteur en Histoire, art et archéologie

## Monsieur Vincent DELCORPS

### MUTATION D'UNE ADMINISTRATION HISTOIRE DU MINISTÈRE BELGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1944-1989)



**Le mardi 20 décembre 2016**

**à 14h00**

**Auditoire Socrate 21**

**Collège Mercier**

Place C. Mercier 14

1348 Louvain-la-Neuve

Une vieille machine conservatrice et inadaptée à son temps. Voilà l'image que renvoie largement le ministère belge des Affaires étrangères au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Ses pratiques seraient surannées, ses agents seraient dépassés. Bien plus : dans l'exercice de ses compétences, le département se voit de plus en plus concurrencé par des acteurs nouveaux.

Les Affaires étrangères vont devoir évoluer. La nécessité est d'autant plus grande qu'autour de lui, les changements sont nombreux. Sur la scène internationale, la multiplication des organisations internationales et les débuts de l'intégration européenne annoncent l'entrée dans l'ère du multilatéralisme. En 1960, l'indépendance du Congo et la crise diplomatique qui s'ensuit atteignent le prestige de la Belgique. Parallèlement, le département ne peut plus rester sourd aux voix qui réclament une démocratisation et la « flamandisation » du service diplomatique. Dans un autre domaine, dès 1970, la première réforme de l'Etat crée des entités nouvelles. Or, celles-ci entendent exercer pleinement leurs compétences, y compris sur la scène internationale.

Il s'agira, dans cette thèse, d'analyser la manière dont le ministère des Affaires étrangères réagit à ces changements et évolue. A la veille de la Guerre froide, il est une petite administration « artisanale » et relativement autonome, chargée de centraliser les relations étrangères du pays. Quant aux diplomates, ils constituent une élite aristocratique et francophone. Alors que tombe le Mur de Berlin, le département est devenu une machine tentaculaire, censée coordonner les relations extérieures et davantage perméable aux pressions extérieures. Majoritairement néerlandophones, les agents diplomatiques possèdent à présent tous une couleur politique. En moins d'un demi-siècle, c'est donc une mutation profonde qui s'est opérée, souvent de manière hésitante, voire conflictuelle. Et pas toujours au profit des intérêts nationaux.

#### **Le jury est composé de Messieurs les professeurs :**

Prof. émérite Jean-Marie YANTE (UCL), Président

Prof. Vincent DUJARDIN (UCL), Promoteur

Prof. Tanguy DE WILDE D'ESTMAEL (UCL)

Prof. émérite Michel DUMOULIN (UCL)

Prof. Idesbald GODDEERIS (KU Leuven)

Prof. émérite Claude ROOSENS (UCL)